ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 118980

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de pôle emploi dans la région Midi-Pyrénées. Dans notre région, plusieurs antennes de Pôle emploi doivent subir des réorganisations et des transformations qui ont pour conséquence de réduire la présence de pôle emploi sur le territoire. Ainsi, le site de Bagnères, dans les Hautes-Pyrénées vient de voir son statut modifié : passant de « point relais » à « permanence », il ne sera désormais plus ouvert tous les jours. Après Bagnères, ce sont dix sites de la région qui devraient subir les mêmes « réorganisations » alors même que le CHSCT a émis un avis défavorable. Ce procédé est d'autant plus choquant que les partenaires de la maison commune emploi formation et, en particulier, la région n'ont pas été informé de cette réorganisation. Par ailleurs, cette décision qui réduit la présence de Pôle emploi sur le territoire s'avère incompréhensible au moment où le chômage repart à la hausse depuis quelques mois et où les besoins d'accompagnement des chômeurs se font de plus en plus sentir. Au-delà, ce qui frappe une fois de plus, c'est l'extrême instabilité de l'organisation de Pôle emploi - bien mise en évidence par certains travaux parlementaires - qui connaît des « nouveautés » structurelles plusieurs fois par an et ce, au prix d'une extrême tension du personnel, de stress et de risques psychosociaux très élevés. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour donner les moyens nécessaires au bon fonctionnement de ce grand service public qu'est Pôle emploi.

Données clés

Auteur : M. Jean Glavany
Circonscription : Hautes-Pyrénées (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118980
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10500
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)